5 GEX EN MOUVEMENT
LES TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR

9 LES GEXOIS
À DEUX PAS, LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

11 VOTRE AGENDA
UN BEL ÉVENTAIL DE CHOIX !

L'ECHO DE GEX

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

OCTOBRE - NOVEMBRE 2016 | N°82

p. 7 et 8 DOSSIER

C'est la rentrée !

www.ville-gex.fr

GEX EN IMAGES

Recueillement et minute de silence devant la mairie en mémoire des victimes de l'attentat de Nice du 14 juillet
le 18 juillet 2016

Commémoration de la libération de Gex à la stèle Alexandre Reverchon
le 21 août 2016

Journée sportive d'initiation au Vtt trial
le 26 août 2016

2ème édition de « Scène libre musicale » au Parc des Cèdres
le 27 août 2016

Forum des associations à l'espace Perdtemps
le 3 septembre 2016

Rentrée de la saison culturelle avec le trio « Ananda Gospel »
le 9 septembre 2016

Inauguration du 1er Salon des Métiers d'Art à Gex
le 9 septembre 2016

2ème édition de « Gex'L en musique »
le 10 septembre 2016

Le mot du Maire

Chères Gexoises, Chers Gexois,
Après un été chargé en travaux sur les bâtiments communaux et le démarrage de l'extension-rénovation du groupe scolaire de Parozet, vous pourrez constater que l'automne qui commence va voir se réaliser de nombreux chantiers de voirie.
La municipalité poursuit à marche forcée la modernisation de ces réseaux et lance concrètement son maillage en pistes cyclables avec une première phase cette année.
En parallèle, cette période a connu une animation culturelle et sportive soutenue avec les programmations diverses de la Ville amplifiées par le dynamisme de nos commerçants qui font de Gex une ville vivante.
Dans un autre domaine, la rentrée scolaire s'est bien déroulée et deux classes supplémentaires ont ouvert à Perdtemps au grand soulagement de la communauté éducative. Les établissements scolaires publics et privés de Gex font le plein. Nous leur souhaitons à tous une très bonne année scolaire.

Bien amicalement,

Patrice DUNAND
Maire de Gex

HOMMAGE À MONSIEUR FERNAND GOUDARD

Le 5 août dernier, Monsieur Fernand GOUDARD dit « NanNan » nous quittait à l'âge de 82 ans et après avoir dédié, entre autres activités, 54 années de sa vie au club de foot AS Gex fusionné en 1990 à l'AS Cessy ; il devint, à l'unanimité, le premier Président du Football Club Cessy-Gex, fonction qu'il gardera pendant dix années avant de rester dirigeant et président d'honneur.
Monsieur GOUDARD aura consacré, après avoir été joueur de 1952 à 1970, seize années à entraîner les jeunes footballeurs, et de 1972 à 2000, des milliers d'heures d'investissement à tous les postes de l'association dont il connaissait ainsi l'histoire et les anecdotes. À ceci s'ajoutent les centaines de kilomètres de traçage de terrain, l'intendance, le nettoyage des vestiaires, la surveillance du site de Chauvilly, les fondues concoctées, l'animation des lotos et Dieu sait quelle autre tâche bénévole.
Monsieur GOUDARD a modestement reçu la médaille d'or du district, les médailles d'argent de la Ligue et de la Jeunesse et des Sports, la médaille d'honneur de la Ville. Mais nous souhaitons exprimer ici la reconnaissance de tous ceux qui ont eu la chance de le rencontrer et fréquenter et redire aux siens nos sincères condoléances.

BIENVENUE À MONSIEUR LE SOUS-PRÉFET !

Le lundi 12 septembre à 18 heures, Monsieur Benoit HUBER prenait, lors d'une cérémonie d'investiture au monument aux Morts du Mamelon vert, ses fonctions de Sous-Préfet de Gex et de Nantua, succédant ainsi à Monsieur Stéphane DONNOT nommé dans les îles Wallis et Futuna.

Monsieur HUBER connait bien le Pays de Gex puisqu'il a occupé le poste de secrétaire général de la Sous-Préfecture il y a une quinzaine d'années. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa famille, la bienvenue.

PLAN GRAND FROID

Le CCAS recommande aux aînés, aux personnes isolées ou handicapées de s'inscrire sur le registre « prévention grand froid ». Ainsi, durant les vagues de froid hivernales, les agents communaux pourront prendre des nouvelles de votre santé et de votre bien-être. Vous êtes invité(e) à vous procurer le formulaire d'inscription auprès du CCAS au 04 50 42 63 01 ou sur le site de la mairie www.ville-gex.fr. Cette formalité n'a pas de caractère obligatoire et les données que vous transmettrez resteront confidentielles.

REPAS DES AÎNÉS ET COLIS DE NOËL

Vous venez d'aménager sur Gex et vous avez 75 ans et plus ? Faites-vous connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale au 04 50 42 63 01. Il suffira, pour votre inscription, que vous transmettiez ensuite une copie de votre pièce d'identité.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter lors des scrutins de 2017, il est indispensable d'être inscrit sur la liste électorale. Si vous n'avez pas encore effectué cette démarche, il vous sera possible de le faire **jusqu'au samedi 31 décembre 2016**. Le service Population sera exceptionnellement ouvert ce jour-là entre 8h30 et 10h30 pour ces seules démarches d'inscriptions.

Conditions à remplir :
- avoir au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,
- être de nationalité française (un citoyen européen qui vit en France peut s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.

Documents à présenter :
- une pièce d'identité en cours de validité prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité. Si vous êtes devenu français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) en cours de validité + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple),
- un justificatif de domicile récent.

Autres possibilités d'inscriptions : vous pouvez également vous inscrire en ligne sur service-public.fr jusqu'au 31 décembre minuit ou par correspondance en téléchargeant le formulaire de demande d'inscription et en joignant copie des pièces demandées ci-dessus (jusqu'au 31 décembre le cachet de la poste faisant foi).

Prochaines échéances électorales :
- Présidentielles - Durée du mandat : 5 ans
  1er tour : **23 avril 2017**
  2nd tour : **7 mai 2017**
- Législatives - Durée du mandat : 5 ans
  1er tour : **11 juin 2017**
  2nd tour : **18 juin 2017**

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La ville recrute trois personnes pour le recensement partiel de la population entre le 19 janvier et le 25 février 2017. La mission consiste à déposer et récupérer des questionnaires dans un secteur déterminé de la ville comportant à peu près 250 logements. La connaissance de la commune est impérative et la disponibilité des trois personnes recrutées doit être absolue. Expression orale aisée, discrétion, moralité et neutralité, capacité relationnelle, ordre, rigueur, méthode et ténacité sont les qualités requises pour cette mission. Rémunération : 1500 € brut/mois.
Les candidatures sont à adresser (lettre manuscrite + CV) **avant le 10 octobre 2016** à : Monsieur le Maire, mairie de Gex, 77 rue de l'Horloge, BP 407, 01174 GEX.

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Quel projet pour demain ?

Dans le prolongement de son Projet de Territoire, la Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG), soucieuse de valoriser son cadre de vie et d'organiser harmonieusement son développement, s'engage dans une démarche d'envergure : l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH). Son objectif ? Définir les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les dix prochaines années dans un contexte territorial et législatif nouveau (évolution du périmètre de la Région, du code de l'urbanisme…). Le pays de Gex est unique, il se doit de se doter d'un document d'urbanisme innovant. Une large période de concertation s'ouvre donc pour réfléchir ensemble à l'avenir du territoire et construire un projet ambitieux, durable et partagé.

Le PLUiH en quelques mots

Le PLUiH règlemente **l'occupation des sols** du territoire intercommunal via la détermination de **règles de constructions** applicables à toutes les communes du Pays de Gex. À terme, ce PLUiH viendra remplacer l'ensemble des PLU communaux.
Le PLUiH constitue un outil indispensable à la concrétisation d'une **politique d'aménagement** clairement exprimée à travers le **projet de territoire** du Pays de Gex qui repose sur trois piliers :
- un développement d'un urbanisme de projet ;
- un développement cohérent du territoire ;
- un ralentissement du rythme de construction.

Ce PLUiH sera aussi l'occasion pour la CCPG d'affirmer **sa politique de logement** tout en **définissant** et programmant des investissements et des actions pour la mettre en œuvre.
Cette démarche PLUiH sera couplée à celle de **révision de son Schéma de Cohérence Territoriale**, approuvé en juillet 2007. Celui-ci constitue depuis un cadre pour les documents de planification locaux que sont les PLU. L'élaboration du PLUiH et la révision du SCoT constituent donc une opportunité de mettre en cohérence les projets de développement locaux à une échelle intercommunale **dans un souci de réponse aux besoins de ses habitants et au service d'un territoire volontaire, authentique et ouvert**.

Un projet en 4 étapes clefs

Conformément au Code de l'urbanisme, l'élaboration du PLUIH de la CCPG s'articule en 4 grandes phases étroitement imbriquées :

Une démarche partagée

L'élaboration du PLUiH doit être le moment privilégié pour organiser un débat avec les Gessiens quant à la nature et aux objectifs du projet mais également les associer pleinement à la démarche en instaurant un dialogue continu. Pour cela, la CCPG met en place un large dispositif de concertation et de communication qui s'appuie notamment sur les actions suivantes :
- réunions publiques ;
- articles via différents médias : internet, presse, bulletins municipaux ou intercommunaux… ;
- registres d'information et d'observation en mairies et au siège de la CCPG ;
- site internet dédié ;
- …

La mise en œuvre de l'ensemble de ces actions permettra d'alimenter le projet de l'expertise d'usage des habitants. Le Pays de Gex s'engage pour son avenir et souhaite y associer le plus grand nombre.
Les rendez-vous du PLUIH seront annoncés au fur et à mesure de l'avancement du projet : mobilisez-vous !

Pour plus d'informations : www.paysdegex.concertationpublique.com

LES ÉCHOS DU CONSEIL
11 JUILLET 2016

Le conseil municipal :
- décide de céder à la CCPG le bois extrait du domaine de la Commune lors des travaux pour la filière bois énergie et autorise Monsieur le Maire à signer la convention ;
- décide de mettre à disposition d'une partie (C et A pour 2 168 m²) des parcelles AC 204 et AC 526 à la Communauté de Communes du Pays de Gex pour la reconstruction et l'agrandissement de la crèche à 60 places ;
- décide d'accueillir au service Ressources Humaines, à la rentrée scolaire et pour une année, une apprentie préparant une licence professionnelle en alternance « Administration et Management public » ;
- décide de rembourser aux usagers abonnés des différents centres de restauration scolaire les repas dont ils n'ont pas pu bénéficier en juin 2016 : 2 fois à l'école maternelle de Parozet, 2 fois à l'école élémentaire de Parozet, 2 fois à l'école maternelle des Vertes Campagnes ;
- dit que ce remboursement sera effectué par une réduction de la mensualité de juin 2016 et qu'elle sera égale au nombre de repas non-assurés tel que précisé dans chacun des établissements et selon le quotient familial appliqué à chacun des usagers ;
- décide de rembourser aux usagers abonnés des services de garderie périscolaire les prestations dont ils n'ont pu bénéficier depuis le mois de juin 2016, à savoir 2 jours à la garderie Perdtemps ;
- dit que ce remboursement sera effectué par une réduction se rapportant à l'échéance du mois de juin 2016 et que le montant de cette réduction sera égal à la durée de la prestation multipliée par le nombre de jours où elle n'a pas pu être assurée dans chaque établissement corrigé par le quotient familial applicable à l'usager concerné ;
- approuve les termes de la convention d'occupation temporaire d'utilisation d'un terrain dont l'emprise est nécessaire à la réalisation du projet d'extension de l'École Parozet pour l'implantation de la base de vie du chantier et sa sécurisation pour une période de 3 mois en contrepartie d'une indemnisation de 2 000 € ; autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation précaire concernant la partie de la parcelle AD 14 en voie d'acquisition par la Commune ;
- décide de céder au SDIS, à titre gratuit, les parcelles AV 159, 156, 157, 154 et 161 pour une contenance de 15 948 m², incluant les parcelles anciennement cadastrées AV 37 et 33 et pour parties des parcelles AV 47, 46 et 43 sises sur le territoire de Gex ; autorise Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir en l'étude de Maître Grenier ainsi que toute pièce relative aux servitudes nécessaires à l'édification des voies et réseaux publics ;
- approuve le projet pédagogique de l'Accueil Collectif de Mineurs (accueil périscolaire et vacances de loisirs) présenté en commission scolaire le 9 juin ;
- accepte, dans le cadre des activités péri-éducatives dans les écoles et selon les termes des conventions, les propositions de versements de subventions à la MJC, au centre socioculturel « Les Libellules », à l'association ÉCLAT, à l'association « Résonnances Bien-Être et Yoga » au prorata de leurs interventions ;
- approuve la proposition de versement d'une subvention exceptionnelle de 600 € à la FNACA en dédommagement de l'utilisation par la Commune de son local pour les besoins du chantier d'extension et de réaménagement du gymnase du Turet ;
- sollicite auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Ain une subvention au titre de la Dotation Territoriale 2017 pour financer les travaux d'agrandissement du préau de l'école élémentaire des Vertes Campagnes dont le montant est estimé à 95 000 € HT ;
- sollicite auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Ain une subvention au titre de la Dotation Territoriale 2017 pour financer la création d'une aire de jeux et de repos rue de la Poudrière et demande l'autorisation d'entreprendre les travaux, estimés à 317 000 € HT, sans attendre la notification de la subvention ;
- sollicite auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Ain une subvention au titre de la Dotation Territoriale 2017 pour la mise en accessibilité de la piscine municipale et demande l'autorisation d'entreprendre les travaux, estimés à 110 000 € HT, sans attendre la notification de la subvention ;
- tire le bilan de la concertation réglementaire préalable à la mise en œuvre du projet urbain « Gex-Cœur-de-Ville » ; décide de poursuivre la mise en œuvre du projet urbain sur la base des objectifs et des principes d'aménagements tels qu'ils ont été confortés et enrichis par la concertation ; autorise Monsieur le Maire à signer et à publier tout acte et tout document concourant à la bonne exécution de la délibération.

Groupe scolaire Parozet

LES ÉCHOS DES TRAVAUX

ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Les travaux de mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) représentent un engagement fort de la commune. Ainsi les travaux sont terminés à l'école Perdtemps. Pour rappel, cela concerne la pose d'un ascenseur et d'une coursive ainsi que l'aménagement de toilettes PMR à l'école élémentaire. Les travaux ont également permis une restructuration de l'école : 3 salles ont été créées et un espace périscolaire agrandi. Du côté des maternelles, des toilettes PMR ont également été aménagées. Un élévateur est posé. Les travaux ont aussi permis l'amélioration de l'acoustique par la pose de sols souples. L'opération totale représente un coût de 956 000 €.
La mise en accessibilité est en cours à la mairie. L'aménagement de la salle des fêtes est achevé. Un ascenseur y accède désormais. Concernant la mairie, la fin des travaux est prévue pour la fin octobre. Un 2ème ascenseur doit monter jusqu'à la salle des archives. Là aussi, les travaux permettent le réaménagement de l'espace à l'intérieur de la mairie.

Enfin, des aménagements pour les personnes à mobilité réduite ont été réalisés à la piscine municipale. Ils doivent s'achever lors des vacances scolaires fin octobre par la pose d'une rampe et d'un élévateur ainsi que par la réfection du pédiluve. Une étude est en cours sur la mise en accès PMR de 13 autres bâtiments communaux.

L'extension du groupe scolaire de Parozet est un autre grand chantier communal. Il a pour objectif la création de 7 classes supplémentaires, d'un self et d'un centre de loisirs. Les travaux s'effectueront par tranches. Les livraisons seront donc échelonnées sur 2017 et 2018. Dans le cadre de ces aménagements, une voie de contournement du chemin de Parozet a été réalisée.

Dans le quartier de Parozet rue de l'Oudar, depuis juillet 2016, des travaux sont en cours pour créer un trottoir et enfouir les réseaux aériens électriques et téléphoniques. La chaussée a été équipée de grilles de collecte des eaux pluviales et revêtue d'un grave bitume ; le tapis d'enrobés définitif sera réalisé au printemps prochain.

Les travaux de voirie rue du Creux du Loup sont quasiment terminés. L'ensemble des réseaux aériens est maintenant déposé.

Rue de l'Oudar

Rue du Creux du Loup

École Perdtemps

Boulodrome

Cet été, la Commune a lancé un important chantier de rénovation des façades. Les travaux sont terminés au boulodrome et à l'école Perdtemps où des volets ont été posés. Ils sont sur le point d'être achevés à la bibliothèque et à l'école de musique.

La passerelle au-dessus de l'Oudar sur la route en direction de Pitegny a été posée et finalisée début septembre. Elle doit permettre aux piétons de se déplacer en toute sécurité vers le stade de Chauvilly.

Passerelle au-dessus de l'Oudar

D'autres aménagements ont été réalisés comme l'installation de barrières Courchevel à l'espace Perdtemps ou la rénovation de douches adaptées aux Saints-Anges.

Bibliothèque

École Perdtemps

LA RENTRÉE !

Le fait marquant de la rentrée est l'augmentation sensible des effectifs dans les écoles élémentaires et les collèges et l'ouverture de deux classes au groupe scolaire Perdtemps.

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PAROZET

- **élémentaire :** effectif en augmentation : 224 élèves (193 en 2015/2016)
- **maternelle :** 147 élèves à la rentrée (144 en juin 2016)

Les travaux d'agrandissement ont débuté.

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE VERTES CAMPAGNES

- **élémentaire :** effectifs stables : 253 élèves (255 en juin 2016)
- **maternelle :** en augmentation : 201 élèves (192 en 2015-2016)

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PERDTEMPS

- **élémentaire :** ouverture d'une septième classe 182 élèves dont 10 enfants d'ULIS ; 160 élèves en 2015-2016. Ce qui fait une moyenne de 26 enfants par classe avec l'intégration des enfants d'ULIS aux classes ordinaires. En effet, ils ont une classe dédiée pour faire certaines activités à leur rythme, mais ils doivent être intégrés le plus possible à leur classe d'âge à divers moments de la journée.
- **maternelle :** ouverture d'une cinquième classe 133 élèves soit une moyenne de 26.6 élèves par classe ; 115 élèves en 2015-2016.

SUR L'ENSEMBLE DES TROIS GROUPES SCOLAIRES

Nous avions une prévision de plus de 1 100 élèves ; ils étaient 1050 à la rentrée 2015. Mais finalement, nous avons un effectif de 1 140 élèves dans les trois groupes publics de Gex, soit une augmentation de 90 élèves.

COLLÈGE LE TURET

Même augmentation d'effectifs : 636 élèves dont 58 élèves de SEGPA et 11 ULIS (590 élèves en 2015-2016), soit 26 classes dont 4 de SEGPA.

INSTITUTION JEANNE D'ARC

Une rentrée sous les meilleurs auspices pour l'Institution Jeanne d'Arc de Gex. Du côté des effectifs tout d'abord, avec

un total de 1 900 élèves, soit 68 de plus par rapport à l'an passé, conséquence d'une ouverture de classe en CP sur le site de Gex et d'une demande toujours plus importante au collège comme au lycée. L'Institution se félicite de la nomination de M. Sébastien DUVIVIER à la tête du collège, suite au départ de Mme Agnès EYRAUD qui a pris la direction d'un ensemble scolaire sur Dunkerque. Par ailleurs, les collégiens en situation de handicap peuvent désormais être accueillis au sein d'un dispositif ULIS. Toujours au collège, des travaux d'importance sont en cours : construction de nouveaux vestiaires au gymnase, réaménagement des espaces de vie et adaptabilité aux normes handicapé.

Du côté restauration, autogérée par l'Institution et servant près de 1 700 repas par jour, la démarche Zéro Gaspil'®(1) est en place au lycée depuis 2 ans et, depuis mai dernier, sur le nouveau site de restauration de l'antenne de l'école à Vésenex. L'établissement travaille maintenant sur l'extension de ce concept au primaire et au collège à Gex. Pour finir, la messe de rentrée de l'Institution a eu lieu le 24 septembre à l'église Saint-Pierre de Gex.

(1) en partenariat avec la société *Mille et un repas*.

VACANCES D'AUTOMNE À L'ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL

Du 20 octobre au 2 novembre 2016. Dépôt des dossiers avant le 10 octobre 2016. Au-delà de cette date, les dossiers seront mis en attente. Pour plus de enseignements : 04 50 42 63 00 www.gex.fr

ANIMÔMES

SAMEDI 5 NOVEMBRE 2016 DE 10 H À 18 H À L'ESPACE PERDTEMPS DE GEX

Journée pour les Mômes et leurs familles organisée par les accueils de loisirs, des communes partenaires (Gex, Divonne-les-Bains, Prévessin-Moëns, Versonnex), Gexplosion, l'IFAC, Alfa3a et le CSC « Les Libellules ».

- **Expo Recycl'ART**
- **Autour du jeu :**
  Ludothèque des Abeilles, jeux de rôle, mini pouss (dès l'âge 0), grands jeux de piste
- **Autour du manuel :**
  Recycl'ART, C'est pas sorcier, activités vertes
- **Autour du sport :**
  Tchoukball, ultimate, aéroball, escalade, tennis
- **Autour des arts de rue :**
  Cirque, maquillage, contes

1 € l'entrée par personne.

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE GEX

La MJC revient plus que jamais au cœur de la vie locale. Pour la saison culturelle 2016-2017, nous avons spécialement structuré un nouveau « projet associatif » et développé une offre toujours très large d'activités régulières de qualité, de stages de vacances, d'ateliers de weekend, de projets pour les jeunes de 11 à 17 ans, en période scolaire (les mercredis et samedis), pendant les vacances scolaires (des sorties et des séjours).
La MJC et ses animateurs vous proposent **une cinquantaine d'activités différentes**, dans les domaines des arts, de la culture ou du sport, pour tous les âges à partir de 4 ans : panier culturel, bien-être, danse, expression artistique, jeux et loisirs, langues, scènes et médias, sciences et nature, sports et fitness.

Renseignements : Maison des Jeunes et de la Culture de Gex
47, rue de Gex la Ville - 01170 Gex
Tél. 04 50 41 75 74 - info@mjcgex.fr - http://mjcgex.fr

CENTRE SOCIOCULTUREL « LES LIBELLULES »

Pour la rentrée, le centre socioculturel propose, entre autres activités :

- des sorties familiales tous les deux mois (la prochaine aura lieu le mercredi 30 novembre pour un spectacle à Annemasse) ;
- une activité yoga parents-enfants pour les 4-7 ans et les 8-11 ans à partager avec leurs parents, un samedi par mois ;
- un atelier parents-enfants massage bébé de 0 à 1 an sur 5 séances les 5, 12, 19, 26 octobre et 23 novembre de 9 heures à 10 heures 15 ;
- la ludothèque « les Abeilles » pour les enfants et la famille (jeux sur place, à emporter, soirées-jeux, animations) ouverte toute l'année.

Renseignements : Centre socioculturel Les libellules
228, avenue des Alpes - 01170 Gex
Tél. 04 50 28 34 17 - secretariat@cscleslibellules.fr - http://cscleslibellules.fr/

OFFICE DE TOURISME PAYS DE GEX - LA FAUCILLE

Pour les amateurs de champignons : dimanche 16 octobre, une sortie en Forêt de Disse est organisée par l'O.T. Pays de Gex – La Faucille avec l'association Les Amis du Champignon de Divonne-les-Bains. Cette balade vous permettra de mieux connaître les champignons et leurs différences. Sortie gratuite. Inscription obligatoire. Dès 7 ans.

Visite du CERN Puits 5 à Cessy : envie de percer les mystères du plus grand laboratoire de physique du monde ? De découvrir les expériences scientifiques permettant de comprendre la présence de matière noire dans l'Univers... Alors partez à la découverte du détecteur CMS et de sa caverne à plus de 100 mètres sous terre, accompagné d'un membre du CERN.

- **Mercredi 26 octobre**
- **Mercredi 2 novembre**

Tarif : 1 €. Inscription obligatoire.

Avis aux amateurs de glisse ! La station Monts-Jura ouvrira ses portes pour la saison d'hiver **du samedi 17 décembre 2016 au dimanche 2 avril 2017** !
Dès le lundi 17 octobre à 14h30, venez acheter votre forfait saison à l'O.T. Pays de Gex – La Faucille au tarif exceptionnel de la **SUPER PROMO** !

PAYS DE GEX la Faucille TOURISME

Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille
Square Jean Clerc
01170 GEX
Tél. +33 (0)4 50 41 53 85
info@paysdegex-lafaucille.com
www.paysdegex-lafaucille.com

Animation commerciale

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain organise **du 5 au 15 octobre 2016** l'opération « À deux pas, le commerce de proximité ».

L'Union commerciale, « les Vitrines de Gex », participera à cette grande opération d'animation commerciale qui met à l'honneur le commerce de proximité.

Rendez-vous chez vos commerçants de proximité !

LES ASSOCIATIONS

LES MÉDAILLÉS DU FORUM

Monsieur le Maire, Patrice DUNAND et Monsieur l'Adjoint aux associations et au sport, Daniel ROBBEZ ont remis la médaille de la ville en reconnaissance de leur forte implication dans la vie associative à :

- l'équipe senior 1 masculine de Basket Pays de Gex, qui, après son titre de Champion de Haute-Savoie 2015, a fait une excellente saison en Promotion d'Excellence de Ligue où elle a défendu haut et fort les couleurs du Pays de Gex à travers la Savoie et la Haute-Savoie, l'Isère, la Drôme et l'Ardèche pour se classer 3ème et accéder, dès sa 1ère saison de Ligue, au niveau supérieur, à la Poule d'Excellence de la Ligue des Alpes ;
- Monsieur Daniel BASQUIN, bénévole très investi (entretien du matériel, relationnel, visites, ...), depuis sa retraite en 2010, à la Remise 01, musée des sapeurs-pompiers de l'Ain ;
- Madame Annick MALLET, en charge depuis 1995 du matériel musical de la Chorale du Pays de Gex ;
- Madame Véra PERRET qui a enseigné la formation musicale, la flûte à bec et la harpe à l'école de musique de Gex pendant plus de 25 ans ;
- Monsieur Bernard BLANC de l'Amicale des Chasseurs Alpins toujours présent au commandement des opérations pour les cérémonies commémoratives et l'honneur au drapeau dans le Pays de Gex.

FOOTGOLF CLUB GESSIEN

Alexandre RICHER a remporté l'0pen de France (qui se déroulait du 10 au 12 juin au Golf Robert Hersant en région parisienne), gagné le Golden Master (qui se jouait du 2 au 6 juin à Amsterdam) et est reparti avec le Ballon d'Or 2016 ! Le samedi 18 juin, à Arras, pour la Footgolf Cup, Philippe et Nicolas COUSIN, en double, se hissent à nouveau sur la première marche du podium. En individuel, Yoann Bouix et Clément RIGAUD terminent ex-aequo à la 1ère place avec le Président de l'association française de footgolf.

Classement individuel :

- 1er Nicolas COUSIN (GEX) 269 points ;
- 2ème Alexandre RICHER (GEX) 250 pts ;
- 3ème Antonio BALESTRA (LILLE) 222 pts ;
- 4ème Fabien VIANO (NICE) 182 pts ;
- 5ème Alexandre POLFIET (LILLE) 178 pts ;
- 6ème Clément RIGAUD (GEX) 150 pts.

Classement des clubs :

- 1er GEX 996 points ;
- 2ème LILLE 662 pts ;
- 3ème NICE 308 pts ;
- 4ème PARIS 268 pts ;
- 5ème MARSEILLE 237 pts.

Alexandre RICHER a remporté, le 3 septembre dernier, son 4ème tournoi majeur sur le parcours Watson du Reunion Resort d'Orlando (Floride – USA), après l'Open de France, l'European Golden Masters et l'Open de Suisse. En terminant vainqueur de cet US Pro-Am 2016, le Gessien de 26 ans plane désormais dans les plus hautes sphères du footgolf mondial.

TWIRLING BÂTON LA GESSIENNE

Le Groupe Senior a pu prendre part à la Coupe d'Europe 2016 de Twirling Bâton à La Roche-Sur-Yon du mardi 5 au dimanche 10 juillet.
Les athlètes se sont classées 4èmes de la catégorie Elite. Félicitations !

OCPG

L'Orchestre à Cordes du Pays de Gex, association fondée au début des années 90, regroupe une vingtaine de musiciens amateurs sous la baguette de Pierre TRÉFEIL.
L'orchestre s'est donné pour but de participer au rayonnement culturel de la région. Il organise plusieurs concerts par an dans le Pays de Gex et la région genevoise. Il participe régulièrement à des fêtes locales et notamment à la fête à Voltaire et la fête du patrimoine.
Selon le répertoire choisi, il s'associe à un chœur, des solistes ou d'autres formations musicales, pour l'interprétation de programmes variés, musique baroque, musique sacrée, tangos, ... avec l'assistance avisée du 1er violon solo Harieta Herman.
L'OCPG a eu le privilège d'accompagner des solistes de renommée internationale, notamment, Michel TIRABOSCO à la flûte de Pan puis le violoniste Pierre AMOYAL au Victoria Hall de Genève.

Prochains concerts de l'OCPG :

- concerts de Noël avec le Chœur Classique de la Maîtrise de Gex, messe de Eberlein : **samedi 17 décembre 2016** à 20h30 à l'église de Ferney et **dimanche 18 décembre 2016** à 17h à l'église de Gex ;
- **mai 2017 :** concert Mozart avec symphonie concertante (solistes Harieta HERMAN et Timothée WEISS) symphonie n°1.

L'OCPG accueille volontiers de nouveaux musiciens.

www.ocpg.fr - ocpgex@gmail.com
Contact : adeline.toullieux@gmail.com
Tél. 04 50 41 17 48
Présidente : isabell.ishak@gmail.com
Tél. 04 50 40 01 08 secrétaire

LA TRIBUNE GEXOISE

Gex Avenir

Comme les années précédentes, nous poursuivons la réalisation des travaux de voiries ainsi que dans nos bâtiments. Vous avez pu le constater, l'école Perdtemps s'est rajeunie avec la pose de volets et la mise en peinture des façades. Le boulodrome a également été repeint, travail en cours à la bibliothèque.
Les travaux de la mairie et de la salle des fêtes débutés fin mars ont pris du retard. La salle des fêtes est opérationnelle ; quant à la mairie, la mise en place des bureaux devrait se faire en novembre.
À la piscine, les travaux réalisés pour la mise en accessibilité sont terminés. Sur la rue de l'Oudar un trottoir permettant aux piétons de se déplacer en toute sécurité a été réalisé. La mise en souterrain des différents réseaux sera également effectuée ; merci aux résidents de cette voie pour leur patience face aux désagréments occasionnés lors des travaux
Les travaux de l'école de Parozet ont débuté et se poursuivront jusqu'en 2018.
Un marché d'entretien des voiries a été attribué permettant la réfection de certaines routes telles que celles de la Folatière, du Crêt, la partie dégradée de la rue M. CADOZ, la réfection des trottoirs vers le Monument aux Morts.
Diverses études sont en cours notamment pour l'aménagement et la sécurisation de la route de Pitegny jusqu'à Chauvilly et de la rue de Gex-la-ville, la création d'un skate-park, d'un city-stade et des jeux pour enfants sur le secteur de la promenade du Journans.
La passerelle sur l'Oudar est terminée et permettra ainsi une circulation piétonne en toute sécurité jusqu'à Chauvilly.
Les travaux des rues du Creux du Loup et du Commerce sont terminés.
Les Communes de Gex et de Divonne mettent à la disposition du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de l'Ain un terrain de 15 000 m² pour la réalisation de son centre de secours qui devrait voir le jour en septembre 2018.
Le réaménagement et la création de pistes cyclables vont débuter avec le marquage au sol et la pose de panneaux. Le Conseil Départemental nous a octroyé une subvention de 120 000 €.
Nous allons poursuivre la réalisation de travaux d'accessibilité de nos bâtiments et voiries pour la mise en conformité avec la règlementation. Ces travaux ayant un coût, ils seront réalisés suivant un échéancier prévu par la loi sur une durée de 6 ans.
La construction de la nouvelle crèche par la CCPG nous obligera, fin septembre, à déplacer les bungalows de l'Association Les Libellules vers le centre social en créant 4 salles sur une surface de 150 m².
Merci à tous de votre compréhension durant ces travaux destinés à l'amélioration du cadre de vie des Gexois.

Pour Gex Avenir, Christian PELLÉ

Solidaires pour l'Avenir de Gex

Quand « la CANOPÉE » pourrait renaître de ses cendres aux Contamines

Histoire à suivre…

Historique du projet : La zone 1 AUb des Contamines d'une surface de 61 200 m² a fait partie des orientations d'aménagement lors de la 4e révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Gex, approuvée le 17 janvier 2011 sans les 3 voix du groupe « Solidaires pour l'Avenir de Gex » (3 abstentions) qui, entre autres, s'opposait à ce projet d'aménagement.
La Société SCL Pitance ayant élaboré un pré–projet de 364 logements répartis dans 21 bâtiments (dont 13 R+4), une association DEFI-CONTAMINES a été créée à Gex pour défendre les intérêts des habitants du quartier, contre la défiguration du site et pour un aménagement concerté, cohérent, raisonné et durable du site.
Lors du conseil du 15 juillet 2013, le Projet Urbain Partenarial (PUP) entre notre ville et le promoteur Pitance est approuvé sans les voix de notre groupe (3 votes contre).
Le permis de construire est accordé en août 2013 et affiché le 14 août sur le terrain des Contamines ! Du vendredi 11 au dimanche 13 octobre 2013, la société SCL Pitance lance à grand renfort de publicité une vente exceptionnelle des 1ères collections d'appartements.
Mais depuis, leur élan est bloqué par un recours, jusqu'à quand ? Les dernières nouvelles ne sont pas très rassurantes, Les promoteurs ne lâchent pas aussi facilement ces bonnes affaires ! Même si de nombreuses constructions sortent de la terre comme des champignons par temps humide, et même si des logements neufs ne trouvent pas aussi facilement des acquéreurs ! (voir les écriteaux « dernières opportunités à saisir » qui fleurissent sur certains bâtiments).

En tous cas notre groupe va suivre cette affaire avec attention !

Michel AMIOTTE - Sébastien CHARPENTIER - Guy JUILLARD - Sylvie FORSTMANN - Jean-Pierre TURIN

Humanisme et Participation

La chance d'avoir un vrai centre

La phase de concertation réglementaire sur le projet « Gex-Cœur de Ville » est maintenant terminée. Malgré les efforts de communication, peu de gens ont saisi cette occasion de faire une ville à leur image.

Le choix consensuel de la municipalité s'est finalement porté sur un aménagement minimaliste, rappelant l'argumentaire de Henri REDIER formulé dans ces colonnes (Échos de Gex août-sept 2014 et fév-mars 2015). Comme anticipé alors, les Gexois voient s'éloigner leur chance « d'avoir un vrai centre », vivant (l'ensemble associatif et culturel est aujourd'hui caduc) et dynamique (la synergie commerces-habitat-transport est ramollie).

En contrepartie d'une emprise et d'une densification plus faibles, la population résidant à proximité des services et de la desserte du Bus à haut niveau de service (BHNS) sera limitée et l'accès au centre-ville rendu plus difficile. Les objectifs de densification justifiés par le déploiement du BHNS ne seront pas tenus. De plus, les questions sur la circulation et le stationnement restent entières et les études ne semblent pas rassurer les usagers du centre-ville. En revanche, le développement des secteurs proches pourra se faire à la faveur de futurs promoteurs privés bénéficiant de l'attrait des services mis en place par la collectivité. Ce projet n'apporte qu'une certitude : les Gexois devront mettre la main au porte-monnaie.

Les esquisses actuelles ne valent cependant pas projet définitif. La commune va maintenant s'engager dans la rédaction d'un cahier des charges qui devra être respecté par l'opérateur désigné. Les choses peuvent encore évoluer et les Gexois doivent encore avoir l'occasion de s'exprimer. C'est en ce sens que nous souhaitons œuvrer.

Pour Humanisme et Participation - Muriel CHARRE - ANDRÉ DUBOUT

SAISON CULTURELLE

Samedi 8 octobre à 20 h 30 à la salle des fêtes
MOYA TROMBONES SHOW
Ouverture des portes dès 20 h.

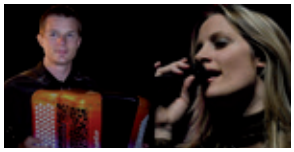

Vendredi 4 novembre à 20 h 30 à la salle des fêtes
DUO RÉTRO
Ouverture des portes dès 20 h.

Mercredi 9 novembre à 16 h à la salle des fêtes
« AU PAYS DES SORCIÈRES »
Spectacle enfants dès 6 ans .

Tarifs : 9 € ; enfant (2 à 18 ans) : 5 € ; « passeport culture jeune » : 4 €. Vente des billets en mairie de Gex, à l'Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille et le soir du spectacle en fonction des places disponibles. Renseignements : 04 50 42 63 00 ou sur www.ville-gex.fr

ÉVÉNEMENTS...

JEUDI 6 OCTOBRE
2ÈMES RENCONTRES DU CINÉMA DE PATRIMOINE

Organisées par le collectif Nouvelles Bobines et le Cinéma Le Patio
4 avant-premières, table-ronde, buffets, animations
Tarif unique : 4 €/séance

JEUDI 13 OCTOBRE À 14 H 30
LA GUINGUETTE DÉGLINGUÉE : « ON N'EST PAS LÀ POUR TWISTER ! »

Spectacle offert aux Aînés
dans le cadre de la Semaine Bleue
Inscriptions : par téléphone au 04 50 42 63 29 ou par mail à : culturel@ville-gex.fr

DU 19 AU 27 NOVEMBRE
EXPOSITION DE PHOTOS ANCIENNES « IL ÉTAIT UNE FOIS GEX » À LA SALLE L'EXPO

Samedi de 9 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h ;
dimanche de 10 h à 12 h ;
en semaine de 15 h à 19 h.

TROC PLANTS

Nouveau à Gex, la Municipalité de Gex, ainsi que l'association « Jardins Familiaux de Gex » organisent un troc plants **le samedi 1er octobre 2016 de 13 h 30 à 16 h 30**. Vous serez accueillis dès 13 h 30 aux jardins familiaux situés 146 impasse des Jardiniers, zone de l'Aiglette nord à Gex, pour échanger vos graines, bulbes, plantons, boutures, plantes d'intérieur, etc. À chaque dépôt, un ou plusieurs ticket(s) vous sera (ont) remis afin de troquer d'autres plants, en fonction de l'arrivage et de la disponibilité des végétaux. Il vous sera également possible d'acheter des tickets au prix de 50 c d'euros, pour ceux qui le désirent. Alors, à vos semis, boutures et divisions !

VOTRE AGENDA

Retrouvez l'essentiel de l'actualité sportive, culturelle et associative du mois sur www.ville-gex.fr

Institutionnel

Lundi 3 octobre à 18 h 30
Réunion du Conseil municipal en salle du conseil

Lundi 7 novembre à 18 h 30
Réunion du Conseil municipal en salle du conseil

Vendredi 11 novembre
Commémoration au Monument aux Morts du Mamelon vert

Médical

Lundi 3 octobre de 14 h 30 à 16 h 30
Collecte par le médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques, avenue de la Poste

Lundi 31 octobre de 10 h à 12 h 30 et de 15h30 à 19h
Don du sang à l'hôpital local du Pays de Gex, 160, rue Marc Panissod à Tougin ainsi que dans le camion

Municipalité, associations

Du 29 septembre au 2 octobre
Exposition Confrontations Photo à l'espace Perdtemps

Samedi 1er octobre de 13 h 30 à 16 h 30
TROC PLANTS
aux Jardins Familiaux, 146 impasse des Jardiniers

Dimanche 2 octobre
Journée portes ouvertes & rallye chiens et maîtres SOS Animaux
1305, route de Mourex à Pitegny

Mercredi 5 octobre à 19 h
Accueil des nouveaux arrivants, salle du souvenir (proche du boulodrome à Perdtemps)

Dimanche 9 octobre à 15 h
Loto de La Gexoise à l'espace Perdtemps

Vendredi 14 octobre de 19 h 30 à 23 h 30
Soirée DJ Jeunes 12-15 ans
à la salle des fêtes
avec SDJ & DrooPs
inscription indispensable avec autorisation parentale

Samedi 15 octobre
Bourse aux skis du Sou des Écoles
à l'espace Perdtemps
Infos : soudegex01@hotmail.fr

Dimanche 23 octobre dès 9 h
Journée Paysanne
à l'espace Perdtemps
organisée par les jeunes agriculteurs du Pays de Gex. Concours de vaches montbéliardes élevées en Haute-Savoie, dans le Pays de Gex ou la vallée de la Valserine ; marché du terroir ; exposition de matériels agricoles ; démonstrations de parrages bovins ; pressage du cidre ; animations pour les enfants : mini-ferme, balades en poneys, calèche, traite des vaches, concours enfants et leurs montures. Repas, buvette et gâteaux.

Du mercredi 19 au dimanche 30 octobre
13ème festival P'tits Yeux Grand Écran
Spectacles et animations à la salle des fêtes du 24 au 28 octobre. Le programme sera disponible au cinéma, à la bibliothèque, la MJC, l'accueil de la mairie, à l'Office de Tourisme et sur www.ville-gex.fr

Samedi 29 octobre à 20 h
Loto de l'Amicale de Tougin
à l'espace Perdtemps
ouverture des portes dès 19 h

Samedi 5 novembre de 10 h à 18 h
Fête de l'Animation AniMômes
à l'espace Perdtemps (voir p. 8)

Vendredi 11 et samedi 12 novembre
Bourse aux skis de Gex Ski Club
à l'espace Perdtemps
Infos : www.gexskiclub.com

Du vendredi 18 au lundi 21 novembre
22ème Salon Vin & Gastronomie
organisé par Pays de Gex Promotion Animation
à l'espace Perdtemps

Samedi 26 et dimanche 27 novembre de 10 h à 18 h
Marché des créateurs
2ème édition à la salle des fêtes

Samedi 26 novembre à 20 h 30
Super loto de l'USPG Rugby
à l'espace Perdtemps
Ouverture des portes dès 18 h 30

SUIVRE LA VIE CULTURELLE
Les personnes souhaitant recevoir un message électronique les informant régulièrement de l'actualité culturelle peuvent se faire connaître auprès d'Élodie REYNARD, responsable des affaires culturelles elodie.reynard@ville-gex.fr

LA POLICE MUNICIPALE SE MODERNISE

Depuis le 15 septembre 2016 la verbalisation par voie électronique a été mise en place à Gex.
Le Procès-Verbal Électronique (PVE) remplace le PV manuscrit (timbre-amende) pour les infractions relatives à la circulation routière comme le stationnement, le refus de priorité, la circulation en sens interdit, l'excès de vitesse, ... et donne lieu à l'expédition d'un avis de contravention au domicile du contrevenant.
Concrètement, le timbre-amende « papier » remis en main propre ou déposé sur le véhicule est supprimé, un simple avis d'information lui est substitué et l'avis de contravention est adressé au domicile de l'intéressé.
La police municipale de Gex invite les citoyens à faire preuve de davantage de vigilance mais aussi de civisme lors de leurs stationnements en zones limitées (bleue et rouge), sur les stationnements réservés aux personnes handicapées, sur les trottoirs, passages piétons, ...

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Alexis SUCHET	17.06.2016
Jala YACOUBI	25.06.2016
Pline LEGENVRE	28.06.2016
Abel VERNET	30.06.2016
Léo SAVIDAN	30.06.2016
Rosa PEREIRA DA COSTA	03.07.2016
Jalil KARANI	08.07.2016
Zoé REA	19.07.2016
Lucas ROTMAN	22.07.2016
Léo BEQIRI NEIRINCKX	23.07.2016
Eva RIOBO MOUREAU	25.07.2016
Tommy PHILIPPE DELMAS	29.07.2016
Alexis GRISOT LENFANT	07.08.2016
Charline RÜFENACHT	10.08.2016
Pedro BRANDAO SOARES	11.08.2016
Giulia HAURI	17.08.2016
Aznati VELOU	26.08.2016

Tous nos vœux à

Elena GURKINA et Johannes EISENMEIER	16.07.2016
Naoual EL JAOUHARI et Sébastien HOAREAU	16.07.2016
Sarah MASSÉ-BERGANO et Xavier GROSFILLEZ	06.08.2016
Jessica CLAUDIN et Gavory GOUBE	13.08.2016
Angélique NEIRINCKX et Naim BEQIRI	27.08.2016
Stéphanie PUJOL et Hyacinthe ZANETTI	03.09.2016

Condoléances aux familles de

Andrée JACQUET	02.07.2016
Simone GEISER, née WENSKÉ	03.07.2016
Gisèle DESTREZ, veuve GRANDCLÉMENT	01.08.2016
Fernand GOUDARD	05.08.2016
Jean-Louis CARDON	05.08.2016
Marie CHAUVEL, veuve CABEL	05.08.2016
René CHATELAIN	13.08.2016

Permanences des élus

Patrice DUNAND, Maire
Personnel, Sécurité et Administration
Sur rendez-vous

Dominique COURT, 1re Adjointe
Affaires culturelles et Jeunesse
Sur rendez-vous :
Mercredi : 16 h à 18 h
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30

Christian PELLÉ, 2e Adjoint
Travaux, Voirie, Espaces verts et Environnement
Permanence :
Lundi : 9 h à 10 h 30
Jeudi : 9 h à 10 h 30
Sur rendez-vous :
Lundi : 10 h 30 à 12 h
Jeudi : 10 h 30 à 12 h

Sandrine VANEL-NORMANDIN, 3e Adjointe
Urbanisme et Transport
Sur rendez-vous :
Mardi : 14 h à 16 h 30
Mercredi : 9 h à 12 h

Daniel ROBBEZ, 4e Adjoint
Associations et Sports
Sur rendez-vous :
Jeudi : 17 h 30 à 19 h 30

Hélène MOREL-CASTERAN, 5e Adjointe
Affaires scolaires
Sur rendez-vous :
Mardi : 14 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30

Benoit CRUYPENNINCK, 6e Adjoint
Tourisme et Développement économique
Permanence :
Lundi : 9 h 30 à 11 h
Sur rendez-vous :
Lundi : 11 h à 12 h

Monique MOISAN, 7e Adjointe
Affaires sociales
Sur rendez-vous :
Lundi : 9 h à 11 h 30
Jeudi : 9 h à 11 h 30

Jérémie VENARRE, 8e Adjoint
Communication et Valorisation du patrimoine
Sur rendez-vous :
Mardi : 18 h 30 à 20 h

Véronique GILLET, 9e Adjointe
Logement
Sur rendez-vous :
Lundi : 15 h à 17 h
Vendredi : 9 h 30 à 11 h 30

Horaires d'ouverture

Mairie
77 rue de l'Horloge – BP 407
01174 GEX CEDEX
Tél. 04 50 42 63 00
Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr
www.ville-gex.fr
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 14 h à 18 h
Vendredi : 8 h à 12 h - 14 h à 17 h

Bibliothèque municipale
Lundi, jeudi, vendredi : 15 h à 19 h
Mardi : fermée
Mercredi : 10 h à 12 h - 15 h à 19 h
Samedi : 10 h à 12 h
Tél. 04 50 41 86 92
Vacances scolaires : mêmes horaires
Fermeture les jours fériés.

Piscine municipale
En période scolaire :
Lundi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Mardi : 12 h à 13 h 20 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45 - pas de ligne nageurs
Mercredi : 14 h 15 à 18 h 45
1 ligne nageurs 17 h à 18 h 45
Jeudi : 12 h à 13 h 20 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Vendredi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Samedi : 9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 45
Dimanche : 9 h à 12 h 15
Horaires différents entre le 19 octobre et le 2 novembre (vacances scolaires) : 04 50 41 66 21
Fermeture de la piscine : les 1er et 11 novembre 2016.

Police municipale
Lundi au vendredi : 8 h à 9 h - 17 h à 18 h
samedi (sur rendez-vous) : 10 h à 11 h
Tél. 04 50 42 63 09

Sous-Préfecture
26 rue Charles Harent - BP 409
01170 GEX - sp-gex@ain.gouv.fr
Accueil : lundi et mardi : 14 h à 16 h 15 ; mercredi : 8 h 45 à 11 h 45
Tél. 04 50 41 51 51
Service Étrangers : lundi, mardi et jeudi : 14 h à 16 h 15 ; mercredi : 9 h à 12 h
Tél. 04 50 41 87 46

Office de Tourisme Gex – La Faucille
Du lundi au vendredi :
9 h 30 à 12 h 30 - 14 h 30 à 18 h
Samedi : 8 h 45 à 13 h
Jours fériés : 8 h 45 à 13 h, sauf les 25 décembre, 1er janvier et 1er mai.
Tél. 04 50 41 53 85
www.paysdegex-lafaucille.com

Éducation

Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription du Pays de Gex
26 rue Charles Harent - 01170 GEX
Tél. 04 50 40 76 60
Fax : 04 50 99 71 33

Services administratifs

Caisse d'Allocations Familiales
Cité administrative Simone Veil
62 rue de Genève - ST-GENIS-POUILLY
Tous les mercredis, sur rendez-vous :
10 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 15 h 30

Conseils juridiques gratuits (CIDF – CDAD – ADIL – avocat – conciliateur de justice)
Sur rendez-vous en contactant le Point d'accès au droit
Tél. 04 50 41 35 86

Mutualité Sociale Agricole
Salle Arcades : 9 h à 12 h
3e jeudi, sur rendez-vous
Tél. 04 74 45 99 00

Point Accueil Solidarité de Gex
228 avenue des Alpes
Accueil du public : lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h ; mardi : 9 h à 12 h
Accueil téléphonique :
lundi, mercredi et jeudi :
8 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 30 ;
vendredi : 8 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h ;
mardi : 8 h à 12 h 30
Tél. 04 50 41 54 62

RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)
Salle Arcades, sur rendez-vous
Tél. 3648
4e mardi du mois : 10 h à 12 h

Service emploi CCPG
135 rue de Genève
Entretiens sur rendez-vous
Tél. 04 50 42 65 00
emploi@ccpg.fr
Offres d'emploi sur :
www.ccpg.fr/emploi

Numéros utiles

Ramassage des encombrants
ALLO ENCOMBRANTS :
04 50 20 65 86
Collecte à domicile sur rendez-vous

Déchetteries du Pays de Gex
VERSONNEX (CD 15) :
04 50 42 74 74
ST-GENIS (chemin du Moulin des Ponts) : 04 50 42 09 41
PERON (Lotissement du Pré Munny) : 04 50 59 14 64
Ouverture au public (novembre à février)
Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 11 h 55 - 13 h 30 à 16 h 55 ; samedi : 8 h 30 à 16 h 50 ; dimanche : 9 h à 11 h 50
Fermeture les jours fériés.

Collecte des ordures ménagères en porte-à-porte et tri sélectif en porte-à-porte
Maintenus les jours fériés
www.cc-pays-de-gex.fr/collecte-des-ordures-menageres.html

N° Vert : 0 800 800 215
pour le tri, le compostage, les demandes de composteurs, les demandes de bacs à ordures ménagères.
Pour toute autre info : 04 50 99 12 01 ou dechets@cc-pays-de-gex.fr

Numéros d'urgence

Pharmacies de garde : 32 37
Médecins de garde : 15
Gendarmerie : 04 50 41 54 26 ou 17
Pompiers : 18
Hôpitaux :
Centre Hospitalier Alpes Léman (Contamine-sur-Arve) : 04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie (Annemasse) : 08 26 30 00 74
St-Julien-en-Genevois : 04 50 49 65 65
Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11
de la Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

Maison Médicale de Garde du Pays de Gex
Lieu unique pour recevoir les consultations de garde de médecine générale. Toujours appeler au préalable le Centre 15. Consultations sur RDV.
Centre Hospitalier du Pays de Gex
160 rue Marc Panissod à Gex.
Accès par l'entrée des consultations médicales. Le samedi de 12 h à 24 h ; le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h.

Foire

Vendredi 7 octobre 2016, place du Jura de 8 h à 18 h

Horloge Parlante
08 99 88 10 10

Mairie de Gex - 77 rue de l'Horloge - BP 407 - 01174 GEX CEDEX • **www.ville-gex.fr** • Responsables de la rédaction : Patrice DUNAND, Maire, Jérémie VENARRE, Maire-Adjoint • **Nombre d'exemplaires :** 6500
Photos : commission communication • **Comité de rédaction :** Odile MILLEREUX, Jérémie VENARRE.
Création graphique et réalisation : PAO Concept • **Impression :** Bezin Haller